

Actions réalisées

1. Élaboration de la feuille de route à partir de

- la réalisation d'un diagnostic :
 - où en sont les entreprises de leur appréhension du risque de survenance d'une crise ? (identifier les crises principalement redoutées et le niveau de préparation des entreprises).
Réalisation en 2024 d'un questionnaire à destination des entreprises de la région. Plus de 400 réponses ont été analysées. Trois crises majeures redoutées par les entreprises : la cyber-attaque, les problèmes de recrutement et les risques sanitaires ;
 - quels sont les principaux enseignements que l'on peut tirer après certaines crises majeures ? (identifier les besoins).
Audition d'acteurs qui ont géré les crises suivantes : incendie Lubrizol, crise Covid en Chine, inondations dans le Pas de Calais.
- l'appropriation du sujet par l'intégration d'une universitaire au COTECH (monter en compétence sur ce sujet nouveau) ;
- des échanges avec des acteurs institutionnels en charge de la gestion de crise (ARS, DREAL, DDPP).

2. Mise en œuvre de la feuille de route conçue en entonnoir pour

- répondre au besoin général des entreprises et des acteurs de la prévention (notamment SPSTi) d'acculturation à l'anticipation des crises (informer et sensibiliser sur les trois principales crises redoutées par les entreprises) :
 - le 20 mars 2025, à Arras, plus de 200 personnes, entreprises et préventeurs, assistent à une matinée d'information et de sensibilisation
 - action d'information via la presse :
 - ✓ Avant l'événement :
Dossier publié par la Voix du Nord le 10 mars 2025,
Article/ invitation magazine des SPSTi de la région : « Entreprise et

santé » (90 000 tirage)

✓ Après l'événement :

Émission Eco and co, TV local WEO ;

Émission PRST « Au travail en bonne santé » du 11 mars 2025 :
comment anticiper les crises en entreprise ? ;

Web communiqués (Vx du nord + Courrier Picard).

- permettre aux SPSTi, identifiés comme acteurs- relai auprès des entreprises, de mieux appréhender les mécanismes d'une crise, de se mettre à la place des entreprises pour mieux cerner leurs besoins en accompagnement, pour identifier clairement leur rôle et ses limites et plus largement, pour monter en compétence sur le sujet :
 - ✓ Les 29 avril 2025, 3 juin et 12 juin 2025, à Lille et à Amiens pour les SPST et la MSA : une journée d'immersion dans une crise simulée pour l'ensemble des SPSTi et une demie journée d'apports théoriques
- permettre aux entreprises d'identifier leurs besoins pour être en mesure d'anticiper les crises auxquelles sont essentiellement exposées, identifier leurs attentes et comment les SPSTi peuvent les accompagner. Il s'agit également de confirmer les réflexions actuelles du COTECH en termes d'actions de prévention et d'accompagnements des entreprises :
 - ✓ la démarche de recherche de vulnérabilités que nous envisageons, est-elle utile ? ;
 - ✓ la construction d'une démarche d'accompagnement à l'évaluation des risques professionnels générés par les crises les plus probables pour chaque entreprise ? ;
 - ✓ la réalisation de fiches réflexe par type de crise se justifie-t-elle ? ;
 - ✓ la création d'un annuaire en cas de crise est-elle appropriée ? ;
 - ✓ la proposition d'ateliers dédiés à l'anticipation et à la gestion des crises est-elle une solution ? ;
 - ✓ l'organisation d'exercice de crises peut-elle être proposée ? :
 - expérimentation au sein d'une entreprise de l'exercice d'immersion dans une crise, le 28 août 2025 ;

- le 30 septembre : l'après midi de la crise. Un événement dit « d'intelligence collective » organisé principalement pour les entreprises, pour leur permettre d'identifier leurs besoins. Ils seront pris en compte pour finaliser la feuille de route.
- organisation d'un atelier de fabrication pour les SPSTI pour identifier le rôle que les SPSTI peuvent jouer auprès des entreprises, avant, pendant et après une crise, pour les outiller et pour co construire une démarche d'accompagnement.

● Résultats et Impacts

- Retours globalement très positifs.
- Les entreprises ont découvert pour la plupart, la réalité des dangers . Ce sujet est pour la première fois abordé en région, en lien avec la santé au travail. Le besoin d'information et de sensibilisation des entreprises, à plus large échelle, a paru évident. La participation d' « experts » de qualité (en cyber attaque, en crise sanitaire, crise écologique...) apporte une très forte valeur ajoutée à la démarche entreprise. Elle a permis l'expression d'un réel intérêt et d'un besoin d'accompagnement de la part des organisations (notamment des entreprises).
- Les SPSTI, identifiés comme acteurs-relai pour sensibiliser les entreprises, les informer, et les accompagner, ont également découvert le sujet. L'exercice d'immersion dans une crise a été très efficace à la fois pour leur permettre de se mettre à la place de leurs adhérents, pour comprendre la nécessité impérieuse de la préparation aux crises et pour identifier plus facilement le rôle qu'ils pourraient être amenés à jouer auprès des entreprises. Plusieurs ont fait part de leur volonté de poursuivre les travaux. L'un d'entre eux a proposé cet exercice et un accompagnement via l'un de nos experts partenaire, à une entreprise adhérente enjointe par son assureur d'agir face au risque d'inondation.

● Indicateurs : réalisation

- Nombre de SPST associés : tous.
- Diagnostic via un questionnaire ciblé vers les entreprises de la région : 420 réponses .

- Événement du 20 mars : environ 230 participants-Essentiellement des entreprises, tous les SPSTi représentés.
- Atelier collectif du 30 septembre : 80 participants.

● Leviers des actions

- Un sujet qui intéresse les entreprises et les SPSTi.
- Excellente dynamique du COTECH.
- Portage par un SPSTi : la question de l'accompagnement des entreprises, en prévention des RP, est donc au cœur des réflexions.
- Un tissu d'« experts » à très forte valeur ajoutée, embarqué dans le projet. Elargissement grâce à l'événement du 20 mars qui a connu un franc succès auprès des participants (élargissement aux crises écologiques, incendies et gestion de crise).
- Approche progressive du COTECH : prise en compte du niveau actuel de conscientisation du sujet par les entreprises. Aborder le sujet sous l'angle de la poursuite économique pour les embarquer sur le sujet inhérent de la santé au travail (si le sujet, nouveau, est abordé directement et sous le seul angle de la prévention des risques professionnels, il paraît aujourd'hui évident, que les entreprises ne s'engageront pas dans ce sujet, nouveau).
- L'immersion dans la crise est une expérimentation qui permet de façon efficace, d'être convaincu de la nécessité de se préparer aux crises, d'en comprendre les mécanismes et d'identifier à la fois les forces et les faiblesses du collectif en cas de crise (et donc d'identifier les besoins). L'exercice a permis d'embarquer les SPSTi.

● Freins et axes d'amélioration

- Un sujet nouveau pour l'ensemble des acteurs, donc moins « évident » que les sujets historiquement ancrés. Approche expérimentale inévitable : tout reste à construire.
- Un sujet protéiforme, d'autant plus difficile à appréhender pour les entreprises et les préventeurs. Nécessité d'identifier les vulnérabilités pour chaque entreprise.
- Un virage culturel à opérer pour que les organisations – entreprises comme préventeurs et administrations- intègrent le risque de survenance d'une crise dans la marche générale de l'organisation.
- Besoin très important d'information/ de sensibilisation des entreprises,

à grande échelle, avec un effort porté sur la déconstruction des représentations et sur l'acculturation à l'anticipation des crises.

- Lien entre approche populationnelle et approche travail à faire en identifiant les acteurs institutionnels de la crise et en favorisant les échanges. À ce jour, les entreprises ne sont pas suffisamment prises en compte dans les politiques d'anticipation et de gestion de crise au niveau des autorités.
- Inscrire les travaux dans la problématique générale : anticiper pour préserver la bonne santé de l'entreprise et celle des salariés . Risque de réduction du sujet à la seule approche « poursuite de l'activité économique ».
- Travailler à identifier le rôle de chacun, notamment des SPSTI, avant, pendant et après une crise : où commence t-il, où s'arrête t-il ? Et quelle synergie mettre en place ?
- Il existe un nombre considérable d'acteurs autour de ce sujet. Besoin d'identifier qui fait quoi et qui peut accompagner/aider les entreprises.
- Tenir compte de la problématique « sécurité gérée / sécurité réglée » pour prévenir les risques professionnels générés par la survenance de crises.

● Perspectives

- Poursuivre les actions d'information et de sensibilisation des entreprises et des organisations de la région.
- Mettre à la disposition des entreprises une ou des méthodes ainsi que des outils permettant de diagnostiquer les principaux indices de vulnérabilité et les aider à identifier et à prévenir les risques professionnels générés par la survenance d'une crise.
- Soutenir les exercices d'immersion dans la crise, au sein d'entreprises volontaires et obtenir leur témoignage en retour pour inciter d'autres entreprises à s'engager dans la démarche.
- Co construire une démarche d'accompagnement des entreprises par les SPSTi pour les inciter à la préparation aux crises et leur offrir un appui.
- Identifier les acteurs qui interviennent dans la gestion de crises, établir un annuaire et informer les entreprises de « qui fait quoi » et quelles sont les aides et accompagnements possibles pour les entreprises.
- Créer et animer un réseau d'acteurs.